

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 26253
Numéro SIREN : 815 286 398
Nom ou dénomination : MEDIAWAN

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2018 sous le numéro de dépôt 92092



1825462401

DATE DEPOT : 2018-09-07
NUMERO DE DEPOT : 2018R092092
N° GESTION : 2015B26253
N° SIREN : 815286398
DENOMINATION : MEDIAWAN
ADRESSE : 16 rue Oberkampf 75011 Paris
DATE D'ACTE : 2018/06/05
TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE : NOMINATION DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

15 B 26 253

*Copy
certifié
conforme*



MEDIAWAN

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital social de 285 014,30 euros

siège social : 16, rue Oberkampf, 75011 Paris

815 286 398 RCS Paris

(la « Société »)

E.C. 05.06.18.05

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 5 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Le cinq juin,
A quatorze heure trente,

M. Pierre LESCURE - Mesdames, Messieurs, je vous propose d'ouvrir cette Assemblée générale mixte en commençant par vous souhaiter la bienvenue. Je vous remercie, les uns et les autres, de votre présence.

En ma qualité de Président du Conseil de surveillance de la société Mediawan, je préside cette Assemblée conformément aux statuts de notre société.

Pour mémoire, et comme le veut la règle, je vous rappelle que l'avis préalable de la réunion a été publié au BALO, le 30 avril 2018, et l'avis de convocation, publié au BALO et aux Petites-Affiches, le 16 mai 2018.

Le quorum requis est atteint, puisque les actionnaires présents ou représentés ainsi que ceux ayant voté par correspondance représentent au total 82,295 %.

Je déclare en conséquence à présent ouverte cette Assemblée générale et vous propose d'en constituer le Bureau.

L'actionnaire présent disposant du plus grand nombre de voix est le groupe Troisième Œil représenté par Pierre-Antoine Capton. Je l'appelle donc en qualité de scrutateur à cette tribune. Il y est déjà, vous voyez que tout est bien organisé.

Je vous propose de désigner en qualité de Secrétaire de séance, si vous en êtes d'accord, Pierre-Antoine, Me Bruno Cavalie qui est à nos côtés.

Je constate aussi la présence de nos Commissaires aux comptes, les cabinets Mazars et Grant Thornton.

[...]

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
R
N° DE DÉPOT R 092092
07 SEP. 2018

Il est rappelé que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017
4. Quitus au Président du Conseil de surveillance, au Président du Directoire, aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de surveillance pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé
5. Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce
6. Ratification de la nomination à titre provisoire de Madame Giacaranda Caracciolo en qualité de membre du Conseil de surveillance
7. Nomination de Madame Anne Le Lorier en qualité de membre du Conseil de surveillance
8. Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Pierre-Antoine Capton, Président du Directoire
9. Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Guillaume Prot, membre du Directoire
10. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération et avantages de toute nature attribuables, à raison de son mandat, à Monsieur Pierre-Antoine Capton, Président du Directoire, au titre de l'exercice 2018
11. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération et avantages de toute nature attribuables, à raison de son mandat, à Monsieur Guillaume Prot, du 1er janvier 2018 au 10 avril 2018 au titre de l'exercice 2018
12. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération et avantages de toute nature attribuables, à raison de son mandat, à Monsieur Guillaume Izabel, à compter du 10 avril 2018 au titre de l'exercice 2018
13. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération et avantages de toute nature attribuables, à raison de leur mandat, aux membres du Conseil de surveillance et à son Président, au titre de l'exercice 2018
14. Fixation de jetons de présence alloués au Conseil de surveillance
15. Autorisation au Directoire en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

A titre extraordinaire

16. Autorisation au directoire de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions acquises au titre de l'autorisation de rachat d'actions de la Société
17. Délégation au Directoire à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions à émettre immédiatement ou à terme par la Société ou de l'une de ses filiales
18. Délégation au Directoire à l'effet de décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions à émettre immédiatement ou à terme par la Société ou l'une de ses filiales, par voie d'offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier

19. Délégation au Directoire à l'effet de décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions à émettre immédiatement ou à terme par la Société, en rémunération d'apport en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces, en dehors d'une offre publique d'échange
20. Délégation au Directoire à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription
21. Renouvellement de l'autorisation donnée au Directoire à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions ordinaires de la Société, conformément aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, assorties de conditions de performance, au profit de certains salariés de Wannabe SAS, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription
22. Autorisation donnée au Directoire à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions ordinaires de la Société, conformément aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, assorties de conditions de performance, au profit des mandataires sociaux et salariés de la Société et de ses filiales, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription
23. Délégation au Directoire à l'effet de procéder à des augmentations de capital par émission d'actions ordinaires à émettre ou d'autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société, réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise
24. Plafond global des augmentations de capital

A titre ordinaire


25. Pouvoirs pour les formalités

Ceci ayant été rappelé, il est passé au vote des résolutions.

[...]

Septième résolution

Nomination de Madame Anne Le Lorier en qualité de membre du Conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire à la présente assemblée, nomme Madame Anne Le Lorier, en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de six (6) années, avec une prise d'effet au 21 juillet 2018. 

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à 18.317.088 voix pour et 5.132.395 voix contre.

[...]

Vingt-cinquième résolution

Pouvoirs pour les formalités

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer tous dépôt (y compris tout dépôt au greffe compétent) et toutes formalités requis par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.